



Nice, le 4 décembre 2013

Madame, Monsieur le Rédacteur en Chef,

Nous tenons à porter à votre connaissance le fait qu'un salarié de la C.A.T. (Compagnie Azuréenne de Télécommunications), entreprise sous-traitante de France Télécom-Orange est convoqué à un entretien préalable au licenciement le jeudi 5 décembre 2013, pour faute grave.

La seule faute commise par ce salarié est de refuser l'autoritarisme et le dictat de la Direction et de s'organiser avec la CGT pour faire valoir ses droits.

La CGT des Alpes Maritimes organise un rassemblement de soutien le jeudi 5 décembre 2013 à 11h00, devant les locaux de l'entreprise C.A.T. , ZI « les Tourrades », allée Dieudonné Costes à Mandelieu.

L'Union Départementale CGT des Alpes Maritimes organisera un point presse à 12h00 sur le lieu de rassemblement.

Comptant sur votre présence, recevez, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

Pour la CGT FAPT 06
Guy ANTOINE

Contact : Guy ANTOINE (06 30 29 61 05)

CGT FAPT 06, SYNDICAT DES SALARIES DU SECTEUR DES ACTIVITES POSTALES ET DES TELECOMMUNICATIONS DES ALPES-MARITIMES.

34, boulevard Jean Jaurès 06300 NICE

Tel : 04.93.62.02.81

Fax : 04.93.62.38.48

Mail : cgtfapt06@orange.fr